



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS D'OCTOBRE 2019

Bulletin 182

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 2 octobre 2019, Claver Ndikumwenayo, membre du parti CNL, originaire de la commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, résidant sur la sous-colline Foda, colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, a été arrêté par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi, accompagné par Léonard Minani, responsable des Imbonerakure en province Bujumbura rural et Népomuscène Dusengumuremyi, responsable des Imbonerakure en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Gérard Ndayisenga, responsable du SNR en province Bujumbura rural est venu le récupérer et a dit qu'il le conduit au cachot du poste de police de la commune Nyabiraba de la même province. Selon les mêmes sources, les mobiles politiques sont à l'origine de cette arrestation.

Quatre personnes arrêtées en commune Mugamba, province Bururi

En date du 3 octobre 2019, sur la colline Mugendo-Ndengo, zone Muramba, commune Mugamba, province Bururi, Fabrice Ninahaza, Nestor Nkengurutse, élèves à l'ECOFO de Ruko, les prénommés Olivier et Jean-Claude, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, les deux derniers ont été arrêtés au moment où ils buvaient de la bière de sorgho sur la colline Mugendo-Ndengo en zone Muramba, commune Mugamba alors que les deux autres venaient de l'école. Selon les mêmes sources, les quatre jeunes sont accusés de détention illégale d'armes.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Kirundo

En date du 30 septembre 2019, le nommé Ndagijimana, membre du parti CNL, résidant au quartier Runanira III, commune et province Kirundo, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du parquet de Kirundo. Selon des sources sur place, il a été accusé de posséder 4 grenades et une carte de membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a vu en cours de route un sachet rempli de grenades et l'a signalé aux autorités collinaires mais ces dernières l'ont accusé d'en être

le propriétaire et ont opéré une fouille perquisition à son domicile mais n'y ont trouvé que ladite carte.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 septembre 2019, sur la colline Sigu, zone Nyagisozi, commune Busoni, province Kirundo, Gabriel Miburo, membre du parti CNL, a été arrêté par le chef de cette zone, Juvenal Ndorere accompagné des Imbonerakure dont Gafyiriti et détenu au cachot du poste de police de la commune Busoni, de la même province, accusé d'explosion de grenade. Selon des sources sur place, la veille, son enfant a mis une batterie de téléphone dans le feu et a explosé comme une grenade.

Trois élèves arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

En date du 30 septembre 2019, à l'ECOFO Kinyovu, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, les prénommés Térance, Viateur et le nommé Bukuru, tous élèves, ont été arrêtés en présence des autorités scolaires et conduits au bureau de la commune par la prénommée Bibiane, Imbonerakure de la colline Kinyovu, en prétextant qu'elle agissait sous les ordres de l'administrateur communal, Dieudonné Niyonzima. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de saboter les activités des Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il y avait deux semaines, au centre de négoce de cette colline, les victimes avaient refusé de donner l'argent demandé par des Imbonerakure pour un petit commerce qu'elles exercent. Ces trois élèves ont été relâchés le même jour.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 4 octobre 2019, vers 20 heures, sur la colline Karonda, zone Kigwena, commune et province Rumonge, cinq personnes dont 4 enseignants de l'ECOFO Karonda, ont été arrêtés par des policiers sur des dénonciations des Imbonerakure de cette localité puis embarqués à bord d'un véhicule de la police jusqu'au cachot du chef-lieu de la province Rumonge. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale.

Bulletin 183

Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 9 octobre 2019, vers 8 heures du matin, au commissariat communal de la police, à Nyabikere, province Karuzi, un homme prénommé Pascal, âgé de 32 ans, résidant sur la colline Ruhuma, zone Rugwiza, de la même commune et même province, a été arrêté et détenu au cachot communal de la police par le commissaire communal de police lors d'un témoignage. Selon des sources sur place, Pascal était en train de témoigner dans une affaire opposant son voisin nommé Bigirimana à Gérard, Imbonerakure de cette colline. Selon les mêmes sources, Bigirimana avait été arrêté, en date du 7 octobre 2019, accusé d'avoir insulté Gérard d'être un tueur.

Deux personnes arrêtées en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 10 octobre 2019, aux environs de 2 heures du matin, sur la colline Nyagashanga, zone et commune Rusaka, province Mwaro, Serges Mbanyi et Nicelatte Ndayisaba ont été arrêtés à leur domicile par des policiers du poste de police de Rwibaga en commune Mugongo-Manga, province

Bujumbura rural dirigés par le commissaire de police en commune Mugongo-Manga et l'OPJ de cette même commune. Selon des sources sur place, les victimes sont les parents d'Yvette Iradukunda, tabassée par Diomède Ndabahinyuye, Administrateur de la commune Mugongo-Manga, dans la nuit du 22 septembre 2019, vers 22 heures. Selon les mêmes sources, détenues au cachot de police situé sur la colline Rwibaga, ces deux victimes ont été accusées d'avoir adressé une correspondance au Conseil communal de cette commune demandant que cet administrateur soit poursuivi pour avoir battu leur fille et de ternir l'image de cet administrateur de la commune Mugongo-Manga. Elles ont été libérées dans l'après-midi du 11 octobre 2019 grâce à l'intervention de la CNIDH.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, province Rumonge

Dans l'avant-midi du 13 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, province Rumonge, Gabriel Nyandwi, démobilisé et membre du parti CNL, a été arrêté par un OPJ et conduit au cachot du chef-lieu de ladite zone. Selon des sources sur place, trois autres militants du parti CNL qui étaient avec cette victime ont pris le large. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Muhuta, commune Rumonge

En date du 9 octobre 2019, au marché de la zone Gitaza, commune Muhuta, *province Rumonge*, Guillaume Bucumi, représentant des jeunes du parti CNL de ladite zone, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la police au chef-lieu de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, le mobile de cette arrestation reste inconnu.

Bulletin 184

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rutovu, province Bururi

En date du 17 octobre 2019, au chef-lieu de la commune Rutovu, Félix Nduwimana, enseignant, représentant du parti CNL dans la commune Rutovu, province Bururi, a été arrêté par l'OPJ Anatole et détenu au cachot communal de la police. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée sur l'ordre d'un représentant des jeunes Imbonerakure de la commune Rutovu prénommé Dieudonné alias Buriceka, conseiller au Ministère des Affaires de la CEA. Selon les mêmes sources, la victime été accusée par la police d'avoir refusé de comparaitre alors qu'il avait été convoqué par le procureur et a été relâchée le lendemain.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 22 septembre 2019, sur la colline Mvugo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Boniface Nzoyihera et Georges Sabushimike, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces victimes étaient accusées de se disputer avec des Imbonerakure et d'outrage aux institutions. Selon les mêmes sources, le chef de la colline Mvugo, Albert Hunda accompagné des Imbonerakure a fouillé un membre du parti CNL qui distribuait des invitations pour son mariage et a saisi son flash disque. Les deux membres du parti CNL ont demandé pourquoi ce chef de colline a ordonné cette fouille et les jeunes Imbonerakure accompagnés de policiers sont venus les arrêter. Ces victimes ont été

détenues au cachot de police de la commune Nyanza-lac où elles ont été relâchées après avoir signé un acte d'adhésion au parti CNDD-FDD devant l'OPJ et Augustin Hakizimana, responsable du SNR en communes Nyanza-lac, Mabanda et Vugizo.

Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 6 octobre 2019, le matin, sur la colline Munyange, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, 13 membres du parti CNL dont Zabulon Nsaguye, Rénovat Minani, Jacques Bucumi, Salvator Mpagutunga, Paul Bihorubusa, Jean Marie Habanzineza, Salomon Nyandwi, Pascal Nyandwi, le prénommé Melchior, Jean Claude Buhungu, représentant zonal du parti CNL et Jean Irakoze, âgé de 17 ans, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat provincial de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba dont le corps sans vie venait d'être retrouvé sur la colline Munyange. Selon les mêmes sources, les 13 personnes ont été transférées à la prison de Ngozi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busiga, province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 9 octobre 2019, Obed Nyabenda, secrétaire du parti CNL en commune Busiga, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de la PJ à Ngozi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'assassinat de Martin Nyabenda, Imbonerakure de la colline Kirimba et dont le corps a été retrouvé sur la colline Munyange de la commune Busiga. Selon les mêmes sources, la victime a été transférée à la prison de Ngozi le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buyengero, province Rumonge

En date du 15 octobre 2019, en commune Buyengero, province Rumonge, Célestin Niyondiko, responsable du parti CNL en commune Buyengero a été arrêté au chef-lieu de cette commune lorsqu'il répondait à une convocation de la police. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge et le mobile de son arrestation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Burambi, province Rumonge

En date du 14 octobre 2019, Etienne Buname, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers en zone Murago et conduit au cachot de la police de la commune Burambi, province Rumonge. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir salué Agathon Rwasa, président du parti CNL. Selon les mêmes sources, cette victime avait rencontré ce président dudit parti lors des festivités de prestation de serment des religieuses à la paroisse Murago, commune Burambi, en date 13 octobre 2019.

Bulletin 185

Quatre journalistes et leur chauffeur arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 22 octobre 2019, vers 12 heures, en commune Musigati, province Bubanza, une équipe de reporters du Journal Iwacu, Christine Kamikazi, Agnès Ndirubusa, Térance Mpozenzi, Egide

Harerimana et leur chauffeur Adolphe Masabarakiza ont été arrêtés sur l'ordre du chef des opérations militaires dans cette région. Selon des sources sur place, ces journalistes avaient annoncé aux autorités de la province de Bubanza qu'ils voulaient se rendre dans cette commune pour mener un reportage sur les combats qui se déroulaient entre les forces de l'ordre et un groupe d'hommes armés en mouvement vers la forêt de la Kibira. Ces journalistes du groupe de presse « Iwacu » ont été incarcérés au commissariat provincial de la police à Bubanza et leur matériel ainsi que leurs téléphones portables ont été confisqués. Selon les mêmes sources, en date du 26 octobre 2019, ils ont été transférés à la prison centrale de Bubanza, après avoir passé la nuit du 25 octobre 2019 au cachot du poste de police de la commune Bubanza, accusés de complicité d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat après un interrogatoire mené par Jean-Marie Vianney Ntamikeyvo, substitut du procureur de la République à Bubanza.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Nyarusange, province Gitega

En date du 25 octobre 2019, sur la colline Gasenyi, commune Nyarusange, province Gitega, deux membres du parti CNL, Léonidas Munyentore enseignant à l'ECOFO Nkondo en commune Nyarusange et Salathiel Haberimana étudiant à l'Université lumière de Bujumbura ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, les deux victimes ont été appréhendées après une fouille-perquisition opérée par la police sur cette colline. Ils ont été conduits et détenus au cachot du commissariat de police à Gitega.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 octobre 2019 indique qu'en date du 12 octobre 2019, sur la colline Nyabihanga, commune et province Kayanza, cinq membres du parti CNL, Pierre Niyibaruta, représentant du parti CNL sur la colline Nyabihanga, Elie Ndayisenga, Issa et le surnommé Yakorani, ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Sabo et le prénom Alexis alias Rugwe et détenus au cachot provincial de police à Kayanza. Ils ont été accusés d'avoir quitté le parti CNDD-FDD pour adhérer au parti CNL. Selon des sources sur place, ces victimes avaient été attrapées par des Imbonerakure en train de collecter des cotisations pour la construction de leur permanence et ces Imbonerakure ont ensuite téléphoné l'Administrateur communal, Jean Marie Manirakiza qui a ensuite dépêché sa voiture pour les embarquer. Selon les mêmes sources, le représentant du parti CNL, en zone Kayanza, surnommé Mani, est allé demander que les victimes soient libérées mais il a été emprisonné à son tour. Après avoir analysé leur cas, l'administrateur communal est allé demander leur relaxation mais l'OPJ du commissariat provincial a refusé de les libérer.

Bulletin 186

Une personne arrêtée en commune Matana, province Bururi

En date du 1^{er} novembre 2019, le soir, sur la colline Rubanga, commune Matana, province Bururi, Nadine Dusabe, belle-sœur d'un surnommé Kaburimbo, a été arrêtée par des policiers de la commune Matana, province Bururi. Selon des sources sur place, son arrestation a eu lieu après une fouille perquisition organisée par des policiers et des militaires à son domicile qui y ont saisi une paire des habits de son époux décédé, retraité ex-FAB. Selon les mêmes sources, Nadine Dusabe

a été directement conduite au cachot de la police à Matana. Ces policiers et militaires ont aussi encerclé et fouillé le domicile de David Ninganza alias Kaburimbo¹ depuis 16 heures jusque tard dans la nuit et celui de sa mère situé toujours sur la colline Rubanga.

LIGUE IITEKA

¹ En 2016, la tête de David Ninganza alias Kaburimbo, ex- FAB a été mise à prix par le Président du sénat Révérien Ndikuriyo qui avait appelé à son assassinat en promettant une somme de 5 millions de fbu à quiconque lui amènerait cette personne morte ou vivante